

4^{ÈME} ORIENTATION**LE GRAND LYON ET LES COMMUNES ANIMENT ET ACCOMPAGNENT LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MANIÈRE PARTENARIALE****Objectifs recherchés :**

Le Grand Lyon et les communes :

- organisent le territoire au regard du développement durable,
- se préoccupent de la santé des Grands Lyonnais,
- favorisent une sensibilisation et une communication au développement durable.

« Il s'agit bien d'envisager un monde meilleur. Un monde meilleur à bâtir ensemble : plus humain que ce soit par le respect de l'autre ou de notre terre. Sensibiliser et Responsabiliser ! »

« Depuis la pédagogie en direction de ses voisins, en passant par l'éducation, la communication, la concertation et la formation, tout concourt à inscrire le développement durable dans un processus collectif de construction »

Conseil de développement - 2004**Contexte**

Les perspectives économiques, sociales et écologiques obéissent à des logiques différentes, souvent opposées.

La mise en cohérence de ces politiques publiques est un enjeu clé pour la mise en œuvre d'un développement durable territorialisé.

Les réflexions portant sur une nouvelle planification urbaine à moyen (à travers le Plan Local de l'Urbanisme) et à long terme (à travers le Schéma de Cohérence Territoriale) sont autant de possibilités pour faire émerger une agglomération urbaine et durable.

Cet exercice ne doit pas être déconnecté des attentes de la société civile. De nos jours, et plus que jamais auparavant, les décideurs de premier plan reconnaissent que la santé représente un élément clé du développement durable. Parler de santé publique, c'est s'inscrire dans une démarche soucieuse de globalité :

- globalité dans l'approche des problèmes et des besoins sanitaires qu'elle restitue dans leur contexte social, économique, psychologique. Cette problématique prend tout son sens, au regard d'une collectivité comme le Grand Lyon, dans un contexte urbain, environnemental, sociétal,
- globalité dans la réponse apportée à ces besoins, depuis l'aménagement du cadre et du mode de vie en ce qui concerne le Grand Lyon, la surveillance des risques jusqu'à la réinsertion des malades, en passant par la prévention et le soin.

La santé devient l'affaire d'un triangle formé par les citoyens-usagers, les acteurs de la santé, et les pouvoirs publics.

Informers la société civile, l'accompagner à décrypter la complexité des enjeux qui émergent autour de la notion de développement durable sont des objectifs à tenir.

La Communauté urbaine de Lyon

à travers ce Plan d'actions s'engage à :

- organiser le territoire au regard du développement durable,
- se préoccuper de la santé des grands lyonnais,
- favoriser une sensibilisation et une communication élargie sur le développement durable.

Quelques chiffres :

- En moins de 40 ans la surface consommée par l'urbanisation a augmenté de 140 % alors que la population correspondante n'augmentait que de 60 %,
- Avril 2005 : Lyon et le Grand Lyon accueillent la 4^{ème} édition de Biovision, plate-forme internationale de dialogue sur les grands enjeux mondiaux de la santé de l'alimentation et de l'environnement,
- En 2003, 2 675 animations d'éducation à l'environnement ont été menées sur le territoire communautaire.

Action n°59**Participer à l'élaboration du SCOT de l'agglomération lyonnaise : élaboration et méthodologie****Objectifs stratégiques :**

- des objectifs de portée générale :
 - favoriser la diversité d'occupation des territoires,
 - faciliter l'intégration des populations,
 - organiser la gestion des territoires,
 - veiller à une utilisation économe des ressources,
- des moyens associés à ces objectifs :
 - organisation du partenariat : mieux organiser les relations entre le Grand Lyon et les territoires voisins,
 - articulation entre le court terme et le long terme,
 - cohérence entre les échelles du territoire (démarche interscot notamment),
- des objectifs méthodologiques :
 - « une démarche élaborante » associant chaque EPCI adhérent au SEPAL dans toute la construction du SCOT,
 - engager la mise en place d'outils de suivi et évaluation des orientations et prescriptions du SCOT (lien avec Observatoire du développement durable).

L'action et ses enjeux en matière de développement durable

Les lois SRU et UH préconisent l'élaboration de Schémas d'Organisation et de Cohérence Territoriale dans l'objectif de renforcer l'interaction des politiques urbaines et territoriales trop souvent traitées de manière sectorielle.

Cette nouvelle pratique des démarches de planification urbaine voulue par le législateur implique une meilleure prise en compte des grands principes du développement durable (cohérences sociales, économiques, environnementales et territoriales).

L'élaboration du futur SCOT de l'agglomération lyonnaise constitue un cadre de travail partenarial et un cadre réglementaire pour promouvoir le développement durable dans la mise en œuvre des politiques publiques tant sur le fond (enjeux, contenu) que sur la forme (méthode d'élaboration, mode d'association des partenaires...).

Outil de cohérence des politiques publiques, le SCOT établira un diagnostic des différentes politiques publiques à travers le Plan d'Aménagement et Développement Durable.

Déroulement de l'action dans le temps**Phase 1 :**

2004 /2006 -. Elaboration du PADD du SCOT.

Phase 2 :

2006/2008 - Production du document d'orientation.

Phase 3 :

2008/2010 – Approbation du SCOT.

Coordinateur

DGDU – Direction des Politiques d'Agglomération

Autres partenaires locaux

SEPAL maître d'ouvrage, autres EPCI membres du SEPAL + personnes publiques associées (Etat, Région, Départements, Chambres Consulaires...)

Action n°60**Promouvoir la densification urbaine par la concertation****Objectif stratégique :**

mettre en place des lieux de concertation à l'échelle communale et intercommunale permettant d'expliciter l'engagement d'une structuration urbaine à partir des axes des lignes structurantes de transport en commun.

L'action et ses enjeux en matière de développement durable

Le Grand Lyon est en train d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme. Pour ce faire, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU a été mené.

Les orientations prises sont les suivantes :

- développer l'urbain dans le respect de son environnement naturel,
- renforcer la cohésion et la mixité sociale
- favoriser le développement des activités économiques

Le constat de départ est que le développement urbain de l'agglomération lyonnaise est fortement consommateur d'espace.

Les problèmes soulevés par une telle évolution sont principalement doubles :

- un étalement urbain source de nombreux inconvénients (progression des nuisances et de la congestion, des coûts importants pour les collectivités, des territoires à revitaliser, des espaces et des ressources en péril),
- la progression des inégalités territoriales.

Une réponse apportée est d'organiser les déplacements et le développement urbain de façon simultanée, pour une accessibilité plus grande du territoire .

En effet, il n'est plus possible d'envisager les modes de transports et le développement urbain de manière séparée.

Il convient donc d'élaborer des principes opérationnels permettant la mise en œuvre de l'objectif de structuration de la ville autour des infrastructures de transports en commun.

Le principe de conforter le développement urbain sur certains secteurs clés de l'agglomération mérite d'être explicité aux acteurs locaux et aux habitants.

En ce sens, il est prévu dans les deux années à venir de mettre en place des lieux de concertation à l'échelle communale et intercommunale sur ce sujet.

La méthodologie sur ce projet reste à développer par la DGDU.

Déroulement de l'action

Action ponctuelle à mener auprès des communes.

Coûts

A préciser.

Coordinateur

DGDU - DPSA – Mission Concertation

Partenaire

Agence d'urbanisme.

Action n°61**Développer une ambition métropolitaine pour la santé publique****Objectifs stratégiques :**

- développer un pôle de compétitivité LYONBIOPOLE,
- conforter le leadership mondial du territoire rhônalpin dans les vaccins et le diagnostic,
- répondre aux problématiques de sécurité sanitaire, à l'apparition de grandes pandémies ou d'actions bioterroristes ainsi qu'aux besoins préventifs et thérapeutiques de pathologie qui ne sont pas ou peu satisfaits aujourd'hui.

L'action et ses enjeux en matière de développement durable

Depuis plus de dix ans, les collectivités publiques ont encouragé le développement d'un pôle biotech-santé en Rhône-Alpes ancré à Lyon.

Des moyens significatifs ont permis l'éclosion d'une dynamique entrepreneuriale, la création d'un ensemble immobilier dédié BIOPARC et le déploiement de LYONBIOADVISIOR, réseau de service aux entreprises.

Les acteurs du pôle s'organisent autour du chef de projet M. Mérieux. Le pôle s'articule autour de Lyon et de Grenoble et définit plusieurs zones de Recherche et Développement.

Les collectivités locales et notamment le Grand Lyon ont donné l'impulsion d'une nouvelle démarche : LYONBIOPOLE.

Sur la base des compétences distinctives et des éléments-clés du territoire, et conformément à la stratégie générale du pôle, LYONBIOPOLE se structure autour de deux grands programmes diagnostic et vaccins/biomédicaments en s'appuyant sur le développement de briques technologiques.

Un programme diagnostic moléculaire et cellulaire qui a pour objectif de développer et mettre sur le marché des nouveaux tests de diagnostic, de pronostic, de dépistage et de suivi.

Un programme vaccins et biomédicaments qui vise à développer des vaccins pour la prévention des grandes pandémies, développer de nouvelles approches thérapeutiques immunologiques, afin de spécialiser les traitements pour les maladies infectieuses et les cancers et à optimiser les thérapies en travaillant entre autres sur les modes de délivrance.

Le programme LYONBIOPOLE permet de renforcer et de créer les moyens de prévention et de traitement tout en cherchant à les adapter au besoin patient.

Il prend appui sur des compétences distinctives et complémentaires de niveau international.

Déroulement de l'action

LYONBIOPOLE est un projet « pôle de compétitivité ». Il pourra être retenu comme pôle de compétitivité en juillet 2005.

Coûts

Mise à disposition d'un mi-temps chargé de mission.

Octroi d'avantages fiscaux dans le cadre des zones R&D.

Coordinateur

DAEI

Partenaires

Ville de Lyon, Ville de Grenoble, Conseil Général du Rhône, Région Rhône-Alpes, Les grandes entreprises lyonnaises : Biomérieux, Sanofi Pasteur, Merial, etc. Des entreprises : Flamel, Protein, Expert, Opi, Genoway, etc.

Action n°62**Inscrire le développement durable dans la santé :
Lyon et le CIFAL****Objectifs stratégiques :**

- mutualiser les bonnes pratiques de prise en charge des problématiques de santé publique pour harmoniser l'action internationale dans ces domaines,
- démocratiser des usages locaux performants mais encore isolés et méconnus,
- mettre en évidence le lien fondamental entre santé et environnement.

L'action et ses enjeux en matière de développement durable

Le **CIFAL** (Centre International de Formation des **A**cteurs **L**ocaux) est un centre associé des Nations Unies pour la branche coopération décentralisée. Dans une logique mondiale de création de ces centres, Lyon a retenu l'axe « **Santé et développement durable** », qui semble le plus en adéquation avec sa tradition humaniste et le tissu d'acteurs locaux qui l'animent... L'objectif visé est de créer des ateliers d'échange (chercheurs, élus, associations, entreprises...) sur les thèmes majeurs qui préoccupent aujourd'hui la santé mondiale : sida, cancer, biosécurité. La finalité : confronter et optimiser les modes de faire et pratiques locales pour définir une méthodologie partagée et adaptable quel que soit le contexte.

- Impact de l'environnement sur la santé (pollution atmosphérique, pesticides, insecticides, cancer, ...).
- Impact sur un enjeu majeur pour les pays pauvres (lutte contre les grandes pandémies, le sida, ...) et les pays développés (Biosécurité, cancer et pandémies).
- Valorisation du pôle sciences du vivant (recherche, entreprises, HCL, O.N.G.).
- Transfert du savoir à partir des compétences évaluées de l'ensemble des acteurs locaux et mise en réseau de ces acteurs et de ces compétences.

Déroulement de l'action dans le temps

Echéancier 2005-2006 :

- Participer à des salons et séminaires internationaux organisés à Lyon : POLLUTEC, CITYNET, BIOVISION.
- Organiser des rencontres internationales sur les thèmes du sida et du cancer à Lyon.

Coûts

- Fonds de concours de 150 000 € du Grand Lyon
 - Même fonds de concours financé par la Région Rhône-Alpes : 150 000 €
- Budget total : 300 000 €

Coordinateurs

DAEI et DPSA

Autres partenaires locaux

Région Rhône-Alpes / Ville de Lyon / Bioforce / CRAES-CRIPS / DHCL / Université LYON 1 / UIDD / CIRC / entreprises.

Indicateurs

- Nombre de partenaires inscrits dans la démarche.
- Rendus à venir des ateliers d'experts.
- A terme :
 - Observatoire lyonnais des bonnes pratiques en la matière,
 - création d'une base de données regroupant l'ensemble des membres de tous les CIFAL (11 acteurs).

Action n°63**Mobiliser le territoire local au regard d'une thématique
Air / Mobilité / Santé****Objectif stratégique :**

pour aider les habitants à s'approprier la notion de développement durable et à devenir de véritables éco-citoyens, le Grand Lyon s'engage à mettre au débat et à mobiliser les acteurs du territoire autour de différentes thématiques.

L'action et ses enjeux en matière de développement durable

Entre 2005 et 2007, le Grand Lyon abordera le thème de l'air ; l'occasion de parler mobilité, santé, qualité...

Le thème de l'air est également une **préoccupation propre aux habitants** de la Communauté urbaine : d'après un sondage effectué auprès de la population lyonnaise concernant leur cadre de vie, il s'avère que 64 % d'entre eux se soucient principalement de la dégradation de la qualité de l'air...

Le Grand Lyon en s'engageant à améliorer la qualité des « milieux » à travers son Agenda 21 local, amène sa part de réponses à ces préoccupations tant locales, nationales que mondiales. Mais surtout, il s'investit et mobilise l'ensemble des acteurs de son territoire vers une démarche de progrès et d'amélioration continue visant à savoir comment la qualité de l'air participe à protéger la santé publique.

Déroulement de l'action

Entre 2005 et 2007, le Grand Lyon organisera différents moments d'information et de communication concernant le thème de l'air, de la mobilité et de la santé.

La Semaine du développement durable sera réalisée en ce sens. Son organisation engagera l'ensemble des communes et des acteurs du territoire.

L'ensemble des réflexions et actions engagées dans ce domaine sera capitalisé et pourra, en coordination avec le Conseil de développement, produire une plaquette d'information, voire une charte sur le sujet.

Coûts

80 000 € (2005-2007).

Coordinateur

DP SA

Toutes les Directions du Grand Lyon.

Partenaires

Les communes et Institutions volontaires.

Action n°64**Mettre en œuvre le Plan local pour l'éducation à l'environnement vers le développement durable****Objectifs stratégiques :**

- faire partager les valeurs et les objectifs du développement durable par des méthodes de pédagogie active pour que chacun devienne un éco-citoyen du monde et évolue dans ses comportements,
- favoriser une large concertation impliquant les mairies, les services et les partenaires du Grand Lyon afin de définir des modalités de collaboration et d'évaluation pour l'éducation dans les différents domaines (services urbains, ville, nature et autres thèmes liés au développement durable...).

L'action et ses enjeux en matière de développement durable

Le Plan de mandat comprend un volet « Concerter, communiquer, éduquer à l'Agenda 21 ». Dans le cadre « éduquer », la Mission Écologie urbaine élabore et met en œuvre le « plan local pour l'éducation à l'environnement vers le développement durable » avec les différents services impliqués et les partenaires.

Les objectifs sont de coordonner les initiatives en interne comme en externe afin de définir une politique locale d'éducation à l'environnement vers le développement durable. Ce plan a pour ambition de faire partager les valeurs liées à l'éducation au développement durable, au territoire, à la citoyenneté et à l'éducation tout au long de la vie...

Différents lieux d'initiation et thématiques sont d'ores et déjà définis : la M.R.E. (Maison Rhodanienne de l'Environnement), la Péniche du Val de Rhône (« L'eau dans tous ses états »), le Grand Moulin de l'Yzeron (adaptation de l'homme et son milieu), le projet « la Maison de la Nature » de Saint-Genis Laval, le projet de « Centre pédagogique de l'eau » du Parc de Miribel Jonage, etc.

De nombreux domaines d'activités animeront le Plan. Nous pouvons citer :

- les Plans de déplacement domicile-école (PEDIBUS),
- le tri de déchets,
- les énergies renouvelables,
- les jardins pédagogiques,
- l'éducation au commerce équitable, etc.

- Équité des publics dans l'accès à l'éducation à l'environnement.
- Pédagogie active et participative pour l'éducation à l'éco-citoyenneté.
- Le développement durable comme « école du vivre ensemble ».
- Lien avec les structures de quartiers, et sensibilisation .

Déroulement de l'action dans le temps

- Automne 2005 : validation du plan et mise en œuvre,
- Suivi et évaluation en cours de définition.

Coûts

Budget prévisionnel 2005 : environ 529 000 € (hors investissements).

Coordinateur et services impliqués

DGDU - Mission Écologie, Direction de la Propreté, Direction de la Voirie, Direction de l'Eau, etc.

Autres partenaires locaux

Communes, Région Rhône-Alpes, Département, Education Nationale, éducation non formelle, associations

Action n°65**Proposer un temps fort de mobilisation : la Semaine du développement durable****Les objectifs stratégiques :**

- **rendre lisible** la politique développement durable du **Grand Lyon**,
- **exprimer l'esprit d'initiative**, faire connaître les innovations, l'ingénierie développée au sein de la structure Grand Lyon en ce qui concerne le développement durable,
- **apporter du liant** à l'ensemble des actions s'inscrivant dans la Semaine de l'environnement et du développement durable,
- **capitaliser les informations** présentées, repérer les acteurs engagés et / ou intéressés,
- **faire participer** la société civile et les acteurs locaux à notre projet de développement durable.

L'action et ses enjeux en matière de développement durable

Le Ministère de l'écologie et du développement durable impulse tous les ans au mois de juin une manifestation spécifique et ciblée grand public sur le développement durable : « la Semaine du développement durable ».

Le Grand Lyon souhaite profiter de ce temps fort de communication nationale (presse, affichage, etc.) pour faire savoir, engager le débat sur sa propre démarche de développement durable sur le territoire Grand Lyon.

En 2004, le Grand Lyon et les communes ont ainsi organisé pendant tout le mois de juin des manifestations sur des thèmes très divers.

Le Grand Lyon a quant à lui coordonné la « fête de l'eau », les « recyclades », des forums et une exposition visitée par plus de 45 000 personnes.

A partir de cette expérience, il est proposé d'organiser tous les ans une manifestation grand public sur le développement durable en coordination avec la Semaine nationale du développement durable.

Pour 2005, un forum sur l'éducation à l'environnement à travers le thème des « Pédibus » et un forum sur « temps et mobilité quotidienne des femmes » seront organisés.

Un temps d'information et formation à l'usage du vélo en ville accompagnera la fête du vélo et la démarche Vélo'v engagée par le Grand Lyon depuis mai 2005.

Enfin, à travers le site Internet grandlyon.com les actions et projet engagés par les communes seront recensés et mis en ligne.

En 2006, la Semaine du développement durable sera organisée autour du thème « Air/Mobilité/Santé ».

Déroulement de l'action

- repérer et coordonner les actions menées par les communes afin de les rendre lisible à l'échelle de l'agglomération
- mise en ligne de l'information sur le site internet.grandlyon.com.
- recentrer sur 2 ou 3 jours la manifestation.

Coûts

120 000 € à partir de 2006.

Coordinateur

DPSC et Direction de la Communication
Tous les services sont engagés.

Action n°66**Créer des outils de communication pour mieux appréhender le développement durable****Objectifs stratégiques :****Vers l'ensemble du personnel Grand Lyon et les élus communautaires**

- faire connaître l'intégralité de la démarche en présentant toutes les dimensions (économique, social, environnement et participation citoyenne),
- faire partager : retours d'expérience sur des projets concrets, en cours ou à venir, pour montrer et démontrer les possibilités de mise en pratique,
- faire agir en mobilisant et en incitant fortement à la créativité.

Vers le grand public

- rendre compréhensible le développement durable,
- faire émerger la notion d'éco-responsabilité des acteurs du territoire.

L'action et ses enjeux en matière de développement durable**Vers l'ensemble du personnel Grand Lyon et les élus communautaires**

Utiliser tous les supports existants, écrits, multimédia (Journal interne Côté cour, côté jardin, site intranet Globe), espaces d'exposition, panneaux d'affichage, points d'information... Pour relayer en permanence une information actualisée sur la question et la nécessité d'intégrer le développement durable dans les pratiques du Grand Lyon.

Vers le grand public

Développer sur le site internet grandlyon.com, un site dédié au développement durable. L'Agenda 21 et les fiches actions seront mis en ligne. Les bonnes pratiques de développement durable engagées par les communes seront présentées. Un forum permettant d'engager des débats sur l'actualisation de l'Agenda 21 communautaire sera mis en place. Enfin, une newsletter sera diffusée à l'ensemble des élus, du personnel Grand Lyon, des communes et des partenaires afin de communiquer une actualité sur le développement durable.

A travers le site millenaire3.com, il sera possible de trouver des articles, une bibliographie, des études portant sur le développement durable. A terme, ce site sera un centre de ressources sur le développement durable.

Au-delà, des articles sur le développement durable seront diffusés dans « Grand Lyon Magazine ».

Enfin, le Grand Lyon participera tous les ans à la Semaine du développement durable afin de sensibiliser sur des thèmes précis les Grands Lyonnais aux enjeux du développement durable.

Déroulement de l'action dans le temps Interne

- démarche engagée depuis 2004 qui doit s'inscrire dans la durée.

Externe

- étude de faisabilité en 2005 (site grandlyon.com),
- mise en ligne fin 2005,
- actualisation à tout moment.

Coût

Temps agents communautaires pour la gestion et actualisation du site.

Coordinateur et service impliqué

Webmestre Grand Lyon
DPSA – Mission Agenda 21

Action n°67**Elaborer un QUID des politiques publiques****Objectif stratégique :**

La démocratie suppose, en préalable, une connaissance et une compréhension des contextes et des politiques menées. L'objectif du QUID à partir du centre ressources Millénaire 3 est de constituer un socle d'informations et de connaissances commun aux élus, techniciens et citoyens avec, pour mode d'accès la question des politiques communautaires.

L'action et ses enjeux en matière de développement durable

Le centre ressources Millénaire 3 est devenu, après plusieurs années de travail et d'alimentation régulière, une base d'information, extrêmement riche. Cette profusion, pour être d'avantage exploitable et exploitée, nécessite la mise en œuvre d'une étape de mise en lisibilité. Cela consiste à analyser et à consolider les ressources. Le QUID s'inscrit dans cette préoccupation.

- Mise en place d'une base de données afin de pointer les sujets de préoccupation fondamentaux liés à l'activité de la Communauté urbaine.
- Présentation synthétique et pédagogique des politiques traitées dans la base. Chaque entrée dans la base de données sera accompagnée d'une explication synthétique pour contextualiser et problématiser l'entrée politique traitée.

Déroulement de l'action

- La conceptualisation est fixée à juin 2005.
- Sa mise en œuvre sera engagée dès 2005.

Coûts

20 000 €.

Coordinateur

DPSA – Millénaire 3.

Action n°68**Tisser des partenariats avec des structures et des acteurs du développement durable****Objectif stratégique :**

s'appuyer sur des structures expertes en matière de développement durable pour bénéficier d'informations, d'échanges d'expériences dans le domaine du développement durable.

L'action et ses enjeux en matière de développement durable

Le Grand Lyon souhaite être à l'écoute des démarches de développement durable qui sont menées en France mais aussi à l'étranger. C'est par l'exemple et l'échange d'expertise entre collectivités que les pratiques de développement durable pourront se généraliser.

Pour ce faire, le Grand Lyon souhaite être un acteur participant à la diffusion de bonnes pratiques de développement durable.

Il souhaite aussi bénéficier de temps d'échanges d'informations et imaginer l'organisation de manifestations communes entre collectivités locales et acteurs du développement durable.

Le Grand Lyon se rapprochera ainsi de structures locales (universités, associations) mais aussi de structures dont le rôle sera la mise en réseau des acteurs.

Déroulement de l'action

- participation au groupe de réflexion sur le développement durable organisé par l'ACUF,
- participation au réseau des villes durables de Rhône-Alpes, coordonnée par RAEE,
- participation aux réflexions thématiques menées par Comité 21,
- participation aux réflexions thématiques menées par 4D,
- participer au projet de l'Université Internationale du Développement Durable.
- se rapprocher des laboratoires de recherche universitaire (POLDEN, LAEPSI, LES, etc.).

Coûts

- Temps agents communautaires.
- Adhésions.

Coordinateur et services impliqués

DPSA – Mission Agenda 21
DAEI – Service environnement
Toutes les services peuvent être acteurs de cette démarche.

Partenaires

Universités, RAEE, ACUF, 4D, Comité 21, etc.